



AUVERGNE-  
RHONE-ALPES  
BASKETBALL

# CHARTRE DE PARTICIPATION U15 AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES

## Saison 2018-2019

### PARTIE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

- Respecter la déontologie et l'éthique de la pratique du Basketball et du championnat Auvergne-Rhône-Alpes.
- Respecter les arbitres en acceptant toutes leurs décisions quelles qu'elles soient.
- Respecter les adversaires en restant humble, honnête et en étant fair-play.
- Respecter et encourager mon entraîneur et mes joueur(se)s de mon club dans leurs propos et leur comportement respectueux.
- Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de ce championnat et de toutes les personnes présentes.
- Respecter les installations mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau (gymnases, vestiaires).
- Ne pas utiliser de substances interdites (dopage).
- A respecter cette charte et à représenter le mieux possible l'équipe engagée, mon club, lors de ce championnat.

J'ai pris connaissance qu'en cas de manquement en regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre du joueur, de l'équipe, du club.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature du Président du Club ou du Club porteur dans le cas d'une C.T.C, précédée de la mention « respecte la charte »

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature du Responsable Technique du Club ou du Club porteur dans le cas d'une C.T.C, précédée de la mention « respecte la charte »

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'entraîneur de l'équipe, précédée de la mention « respecte la charte »

## PARTIE SPORTIVE ET TECHNIQUE

L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les **U15 Auvergne Rhône Alpes**.

### **Philosophie :**

L'entraîneur est sensible au « **style de jeu** » que l'on doit pratiquer dans cette catégorie U15. Les enjeux de formation sont importants et conditionnent la suite de la formation.

Les intentions offensives de jeu continuent à être tournées vers **le jeu rapide** (favoriser les transitions rapides ; défense => attaque) et **le jeu de mouvement** (recherche des enchaînements d'actions, du jeu avec et sans ballon).

L'introduction aux combinaisons à 2 joueur(se)s peuvent commencer à être envisagées (main à main, écran non porteur, écran porteur), mais cela ne doit pas se faire au détriment du jeu de relance et des prises d'initiatives spontanées !

En défense, seules les défenses de type « fille à fille » et « homme à homme » sont à utiliser pour favoriser la tenue des duels et limiter les attitudes passives et les organisations repliées.

### **Sur le plan défensif :**

Il est interdit :

- D'utiliser les défenses de type zone demi-terrain ainsi que les défenses combinées (type « boîte », « double boîte »).

## COORDONNÉES DE L'ENTRAINEUR RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

## APPROBATION DE LA CHARTE

Coordonnateur Technique  
Auvergne Rhône Alpes  
Grégory MORATA

Élu référent  
Joël SCOMPARIN